



FEDERATION FRANCAISE DE VOLLEY-BALL

Challenge Compet'lib

Règlement

PAU

10 – 11 juin 2017

Si l'égalité persiste, le classement se fait par le ratio entre le nombre total de points gagnés et le nombre total de points perdus.

1.4 CALENDRIER

Dates/période	Etape	Moyens de communication
23 mars 2017	Envoi aux ligues et comités du règlement de la manifestation édition 2017	Email
15 avril 2017	Envoi, par les ligues du nombre d'équipes qualifiées	Email
1 mai 2017	Recherche du complément d'équipes	Email
15 mai 2017	Diffusion des équipes	Email

1.5 INTERVENANTS

1.5.1 Composition des équipes

Les équipes participantes sont composées au maximum de 10 joueurs ou joueuses.

La mixité est possible.

L'équipe est constituée par au moins 7 titulaires d'une licence compét'lib.

La liste définitive des joueurs et joueuses de chaque équipe devra être communiquée par les délégations à l'organisateur local et à la FFVB, pour le **19 mai 2017** au plus tard, après validation par la ligue d'origine.

Chaque responsable d'équipe veillera à libérer le droit à l'image de chacun des participants (voir attestation proposée en annexe 7).

1.5.2 Superviseur

Le superviseur coordonne l'ensemble des préparatifs de la compétition.

Il animera la réunion technique de la veille de la compétition, si cette réunion s'avère nécessaire.

Il sera présent tout au long de la compétition afin de s'assurer que le cahier des charges soit bien respecté.

Après la compétition, il rédigera un rapport résultant de l'observation du déroulement de l'évènement et faisant état des éventuels points d'amélioration qui sera remis à l'organisateur local.

1.5.3 Arbitres

La CCA, en collaboration avec la CRA organisera l'arbitrage.

Un juge Arbitre, désigné par le Président de la Commission Centrale d'Arbitrage (CCA), aura la responsabilité, sur place, de coordonner la désignation des Arbitres (1er Arbitre, 2ème Arbitre et marqueur).

L'arbitrage du 1^{er} tour de la compétition est assuré par les équipes présentes.

2. HEBERGEMENT, RESTAURATION, TRANSPORTS

2.1 HEBERGEMENT

2.2.1 Equipes

L'hébergement est à la charge des équipes.

L'organisateur proposera aux équipes une liste d'établissements pouvant accueillir les équipes : hôtels, camping.

2.1.2 Officiels

L'hébergement des officiels est à la charge de La FFVB.

L'organisateur proposera aux équipes une liste d'hôtels pouvant accueillir les officiels.

2.2 RESTAURATION

2.2.1 Restauration des équipes :

La FFVB, avec délégation à l'organisateur, prendra en charge :

- les repas des équipes du samedi midi et dimanche midi.
- la soirée festive pour les équipes, le samedi soir.

Les délégations doivent informer l'organisateur local de certaines spécificités concernant les régimes alimentaires des participants (sans gluten, halal, végétarien...). Si l'organisateur n'est pas informé 1 mois avant le début de la compétition, le surcoût éventuel sera à la charge de la délégation.

L'organisateur local veillera en outre, à fournir une quantité d'eau suffisante aux équipes pour toute la durée de la compétition. L'usage des gourdes est fortement recommandé mais nécessitera un point d'eau potable dans les gymnases.

2.2.2 Restauration des officiels

La FFVB avec délégation à l'organisateur prendra en charge :

- les repas des officiels du samedi midi et dimanche midi.
- la soirée festive pour les officiels.

2.3 TRANSPORTS

2.3.1 Transports jusqu'au site de compétition

Toutes les délégations doivent se rendre par leurs propres moyens et à leur charge sur le lieu de la compétition.

2.3.2 Transports locaux

Les équipes doivent prévoir leurs déplacements du site de compétition à la soirée festive.

L'organisateur local devra prévoir entre 6 terrains disponibles le samedi de 9h00 à 20h00) et le dimanche de 9h00 à 17h00. Ces terrains devront mesurer 9x18m avec un dégagement de 1.50m autour de chacun d'entre eux. Il est souhaitable de prévoir des séparations entre les terrains pour limiter la circulation des ballons.

Chaque salle de compétition doit être équipée de vestiaires pouvant être fermés à clefs, avec des douches et des sanitaires.

3. BULLETIN D'INFORMATIONS

Une semaine avant le début de la compétition, la FFVB enverra un bulletin d'informations à destination des délégations.

Il doit, entre autre, comprendre :

- Le descriptif de la compétition,
- Les lieux d'hébergement,
- Les salles de compétition
- Les horaires des matchs,
- Les horaires de la restauration,
- Le protocole,
- Les contacts

4. PHOTOGRAPHE

L'organisateur local prévoira un ou plusieurs photographes professionnels couvrant tous les jours de compétition afin d'alimenter les bulletins quotidiens, le site internet.

Les photos prises au cours de la manifestation seront libres de droit pour la FFVB, l'organisateur local, les medias et les partenaires.

5. PROTOCOLE

5.1 PROTOCOLE SPORTIF

Détail avant le coup d'envoi

Avant chaque match, 20 minutes d'échauffement seront allouées aux équipes.

Protocole des finales (avant match)

Le protocole des finales est identique à celui-ci-dessus, avec prise de photo des équipes à prévoir avant le début du match. Le protocole des finales débutera ainsi à – 21 minutes au lieu de – 20minutes.

5.2 CEREMONIE DE CLOTURE

La FFVB et l'organisateur local devront prévoir l'organisation de la cérémonie de clôture et la remise des récompenses collectives et individuelles.

La cérémonie de clôture (30 minutes maximum) se déroulera selon le protocole suivant :

- Discours des officiels (maximum 15 minutes au total)
- Remises des récompenses collectives
- Remises des récompenses individuelles
- Pot de fin de compétition.

5.3 RECOMPENSES

La FFVB se chargera de l'achat des récompenses pour les 3 premières équipes au classement: 1 trophée + 10 médailles pour chaque équipe.

La FFVB doit prévoir de remettre un tee-shirt souvenir à chaque participant de la Finale compét'lib.

6. CONDITIONS FINANCIERES

Chaque équipe participante devra s'acquitter des droits d'inscription à la compétition par l'envoi d'un chèque à la FFVB, au plus tard le 03 juin 2017.

Les droits d'inscription à la compétition s'élèvent à 250.00€ TTC par équipe (hors place de matchs de Ligue Mondiale joués à Pau du 9 au 11 juin, à acheter sur le site de la FFVB).

Les chèques seront perçus par la FFVB.

7. OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

La FFVB souhaite que la compétition participe à la diminution de l'empreinte environnementale :

- Par la mise en place du tri sélectif dans chaque salle pour le papier, les bouteilles en verre et plastique, le carton (en relation avec ville ou agglomération concernée),
- Par l'utilisation éventuelle de verres réutilisables consignés dans les espaces buvettes,
- Par toute autre action envisagée par l'organisateur local, à proposer à la FFVB.

8. CONTACTS

Organisation logistique

CD 64 - p_sarramagna@hotmail.com

Organisation sportive :

CD 64 - p_sarramagna@hotmail.com

Communication :

FFVB - caroline.thomas@ffvb.org

Finances :

FFVB - sylvie.bernier@ffvb.org

Superviseur :

Pierre VOUILLOT

06 86 94 89 38

vouillot.fam@wanadoo.fr



FEDERATION FRANCAISE DE VOLLEY-BALL

Annexe 1

FICHE D'INSCRIPTION

CHALLENGE COMPET'LIB 2017

Fiche d'inscription

A retourner à la FFVB pour le 15 avril 2017

ffvb@ffvb.org

Ligue de (en toutes lettres):

Je soussigné : _____, agissant en qualité de
déclare avoir pris connaissance du règlement, l'accepter et inscrire les équipes suivantes:

Nombre d'équipes participantes :

Coordonnées du correspondant de ligue

NOM :

Prénom :

Courriel :

Téléphone :

Fait à :

le :

Signature :

Règlement à l'ordre de la FFVB : 250.00€